

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 20 octobre 2022

Le Syndicat de l'ASA s'est réuni en mairie de VILLARD ST PANCRACE sous la présidence de Mr FINE Jacques.

ETAIENT PRESENTS : 8 / 13

CHALANCHE, Michel - ~~BLAIS, Marina~~ - ~~ENSELME, René~~ - ~~FINE, Alain~~ - FINE, Frédéric
FINE, Guy - FINE, Jacques GAILLARD, Georges - ~~MICHELON, Christophe~~
PIERRE-BEZ, Daniel ~~THELET, Jean-Michel~~ - THOMET, Yves - ~~TURIN, Patrick~~

LE SYNDICAT DECIDE :

Délibération N°11/2022 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

Afin de défrayer les participants aux corvées 2022 le Syndicat donne pouvoir au Président pour faire établir des devis en vue de réaliser des paniers repas.

Délibération N° 12/2022 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

Début septembre la goulotte du ravin de Couversières s'est effondrée rendant le canal porteur Papon inutilisable. Une visite sur le terrain en vue de faire un état des lieux de ce canal sur sa partie amont a permis de mettre en évidence les travaux à réaliser. S'agissant d'une zone particulièrement escarpée, inaccessible aux engins mécaniques conventionnels, les matériaux devront être acheminés par hélicoptage

Il est donc prévu :

- De remplacer la goulotte du ravin de Couversières par un tuyau diamètre 400 MM avec caillebotis et garde-corps sur un côté suivant le devis de l'entreprise MASSE pour un montant de 6278,40 € TTC.
- De renforcer la goulotte du ravin amont de Couversières avec deux tuyaux ECOPAL de 400 MM suivant devis FRANS BONHOMME pour un montant de 300 € HT plus frais de transport 48,80€ HT.
- De faire assurer le transport des matériaux sur le lieu d'emploi par HELI-MAX suivant devis d'un montant de 1480€ HT.

Vu l'urgence le Syndicat autorise le Président à signer les trois devis afin de réaliser les travaux courant novembre dans la mesure du possible,

Le Syndicat

Pour extrait conforme
le Président de l'a.s.a
Mr FINE Jacques

